

de «décentralisation» permettrait une plus grande intégration des ONG et des organisations locales dans l'application de la sécurité humaine, et donc une action plus efficace.

Certains des participants à l'atelier ont, toutefois, émis des réserves face à trop grande délégation de responsabilités aux ONG et aux acteurs locaux. En effet, selon ceux-ci, si les organisations non gouvernementales doivent compter parmi les principaux intervenants lors des étapes de mise en oeuvre d'une action internationale, ils ne peuvent, à eux seuls déterminer les objectifs et modalités de leur action. Une décentralisation trop prononcée risquerait, de ce point de vue, de poser des problèmes sur le plan de la coordination, de la répartition des tâches et de la définition des priorités.

4. Le Canada doit favoriser la constitution de coalitions *ad hoc* dans le cadre des Nations unies pour gérer les conflits, notamment en cas de paralysie du Conseil de Sécurité

L'usage trop fréquent du droit de veto et le manque de transparence du Conseil de Sécurité affectent la crédibilité de l'institution et constituent des obstacles majeurs à sa capacité de gérer efficacement les problèmes de sécurité. Il est donc indispensable de pallier ces failles en veillant à la mise en place d'autres moyens de résolution des situations de crises.

Par conséquent, le Canada doit chercher à participer, sinon à constituer, des coalitions *ad hoc* à l'intérieur des différentes instances des Nations unies pour tenter de trouver des solutions aux conflits à l'égard desquels le Conseil de Sécurité n'est pas en mesure d'agir. Ces coalitions seraient une solution de rechange à cas de blocage des institutions existantes, en particulier en cas de désaccord entre les membres permanents du Conseil de Sécurité. Elles offrent une plus grande flexibilité et une souplesse d'action qui fait parfois défaut à cette instance.

5. Le Canada doit clarifier le concept de sécurité humaine

La notion de sécurité humaine, tel qu'employée actuellement, se prête à de nombreuses interprétations, ce qui ouvre la porte à la définition d'objectifs et de moyens d'action incompatibles avec l'esprit original de ce concept. En